



Association Droit de Cité
1002 Lausanne
ddc@droitdecite.ch
www.droitdecite.ch
CCP 17-3658-94-0

Aux membres de l'association
Droit de Cité
Case postale 5834
1002 Lausanne

Lausanne, le 19 octobre 2011

ASSEMBLEE GENERALE

Le jeudi 10 novembre, à 19h30
A la maison de quartier Sous-Gare, 1006 Lausanne

Chères et chers membres de l'association Droit de Cité

Le comité de Droit de Cité a le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale de l'association qui aura lieu le **jeudi 10 novembre** 2011, à 19h30 à la maison de quartier Sous-Gare. Outre la partie statutaire, le comité vous propose une discussion sur le futur plan directeur communal. 15 ans après l'approbation de l'actuel plan directeur communal, la Ville entame sa révision, planifiée sur deux ans. Une table ronde est organisée pour faire un bilan du plan actuel, discuter de l'impact d'un tel document sur la ville. Comment et avec quels objectifs aborde-t-on, aujourd'hui, ce travail de révision, quel réel impact sur la qualité de vie en ville ce plan peut-il avoir ?

Ordre du jour : 19h30

1. Adoption du PV de l'AG 2010 (disponible à l'adresse : www.droitdecite.ch)
2. Rapport d'activité de la présidence
3. Adoption des comptes et du rapport des contrôleurs des comptes
4. Fixation du montant des cotisations 2012
5. Election des contrôleuses et/ou contrôleurs des comptes, du comité, de la présidente ou du président et de la vice-présidente ou du vice-président.
6. Divers et proposition individuelles

Discussion : 20h00

Le plan directeur communal

Intervenants : **Patrice Bulliard**, chef de service d'urbanisme à la Ville de Lausanne,
Piéric Freiburghaus, collaborateur au service d'urbanisme à la Ville de Lausanne
Laurent Guidetti, architecte urbaniste , TRIBU architecture, conseiller communal
autre intervenant-e à définir

Appel à nos membres :

Le thème du plan directeur communal vous intéresse, vous aimeriez y apporter votre contribution et prendre part au processus participatif annoncé par la Ville ? A partir de 2012, Droit de Cité envisage un suivi attentif de ce travail et dans la mesure du possible, une participation à son élaboration.

Vos réflexions, contributions sont les bienvenues !

Prenez contact avec nous à l'adresse e-mail : ddc@droitdecite.ch

Dans l'attente de vous rencontrer et de débattre avec vous, nous vous remercions de votre indispensable soutien et vous adressons, chères et chers membres, nos cordiales salutations.

Pour le comité, la présidente :
Sylvie Favre